

#### Localisation du projet

Acteur engagé sur la commune de Saint-Armel depuis une dizaine d'années afin de répondre au besoin de logements sur son territoire, c'est dans un souci constant d'intégration urbaine, de développement durable et de création de lieux de vie de qualité, que Viabilis intervient sur le territoire armélien.

A travers l'aménagement de 4 opérations (La Ruée, Les Résidences de la Nouette 1 et 2 et la ZAC des Boschaux) réalisées par Viabilis, ce sont 471 logements sur près de 17 ha répartis sur tout le territoire communal, qui ont pu voir le jour sur cette commune au sud de Rennes, attractive par son accessibilité, ses services, et sa qualité de vie.

©Dimitri Lamour

### Informations projet

#### > Type de mission

Aménagement de quartier

#### > Description de la mission

#### 471 logements au total, répartis comme suit :

- 245 lots libres
- 142 logements sociaux
- 34 logements en accession sociale
- 34 lots régulés
- 16 logements collectifs

#### > Lieu

Saint Armel (35) - Ille-et-Vilaine



#### PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU PROJET :

Ces nouveaux quartiers s'intègrent parfaitement au tissu urbain grâce à des espaces publics de qualité. Ils répondent au souhait des habitants d'avoir des espaces extérieurs qualitatifs, partie intégrante de leur lieu de vie, à travers :

- des voiries partagées, où piétons, cyclistes et automobilistes trouvent leur place,
- > des espaces verts d'ampleur entièrement dédiés aux habitants, parcourus par des cheminements piétons praticables toute l'année comme au sein de la Coulée verte,
- > des espaces dédiés aux habitants, aménagés dans le cadre d'ateliers participatifs (potagers, terrain de bosses, théâtre de verdure, verger, ...),
- > des zones humides préservées.

Cette offre résidentielle variée et adaptée à tous les besoins a permis à une diversité de ménages de s'installer durablement sur la commune. Cette offre couvre tous les parcours résidentiels, du primo-accédant à la résidence seniors, locataires comme propriétaires.

#### LES ACTIONS ASSOCIÉES SUR LE TERRITOIRE :

- Mixité sociale
- > Espaces publics partagés
- > Renouvellement urbain
- Participation pour équipements publics

#### **DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE:**

- > Gestion alternative des eaux pluviales
- > Aménagement d'une coulée verte
- > Cheminements piétons intégrés au réseau communal
- Aménagement et préservation de zones humides













































#### **NOS FORCES**



**PLUS DE 20 ANS** 



**DES MOYENS** 



UN





**FINANCIERS** 

**QUOTIDIEN** 

